



**LES PROPOSITIONS DES DÉPUTÉS
*LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ !***

**PENSER LA CRISE,
CONSTRUIRE L'AVENIR,
RETROUVER LA CONFIANCE**

PROTÉGER NOS COMPATRIOTES ET TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE JUSTICE ET D'ÉGALITÉ

03

Revaloriser les métiers du grand âge par l'ouverture de postes, une meilleure formation professionnelle, une revalorisation des salaires et l'équipement des accompagnants à domicile en véhicules propres.

06

Faire du domicile un dispositif central dans l'accompagnement des personnes âgées et de la fin de vie en adaptant leur environnement (diagnostic d'autonomie, développement des habitats alternatifs,...) et en facilitant la mise en place de l'hospitalisation à domicile.

15

Accélérer la mise en œuvre du DMP, de la plateforme des données de santé et poursuivre le développement de la télémédecine et de la télé-expertise pour une meilleure articulation entre les acteurs.

16

Simplifier la gouvernance des EHPAD et des SAAD et poursuivre la réforme de leur tarification et mutualiser leurs ressources humaines pour assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des personnes âgées.

17

Améliorer le repérage des jeunes en situation d'exclusion à travers une meilleure mobilisation des acteurs institutionnels, le déploiement du service national universel, et un renforcement des crédits alloués à la prévention spécialisée.

21

Renforcer la gouvernance territoriale et favoriser les réponses locales, au plus près du terrain, pour définir une politique de santé cohérente, notamment au niveau départemental, pour une meilleure coordination entre médecine de ville et hôpital, par l'intermédiaire des ARS et des CPTS.

22

Pérenniser l'interdiction de « sortie sèche » des dispositifs d'aide sociale à l'enfance.

23

Revivifier les centres urbains (renforcement du Plan d'action Cœur de Ville) et lutter contre l'étalement urbain par la fiscalité (modulation des taxes selon la zone d'installation à la fois pour les implantations commerciales et pour les habitations).

29

Généraliser la Garantie Jeunes afin de l'étendre aux jeunes de moins de 25 ans qui sont hors des dispositifs d'aides sociales.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

09

Réduire la consommation et encourager la sobriété de consommation dans le secteur du logement en menant une politique ambitieuse de la rénovation : repenser la gouvernance par une meilleure structuration des acteurs et protéger les consommateurs contre les démarchages abusifs et frauduleux, mettre en place des plans pluriannuels pour la rénovation de l'ensemble des bâtiments publics (collectivités, universités,...), donner davantage de souplesse aux locataires dans la réalisation de travaux de rénovation et encourager les propriétaires par des mécanismes d'incitation à effectuer les travaux de rénovation ; publier le décret sur l'indécence énergétique

14

Réformer la fiscalité et refondre le système d'aides pour en faire des leviers de la transition écologique dans tous les secteurs économiques par la conditionnalité des aides à des critères environnementaux, la mise en place d'aides ciblées à la conversion, l'incitation fiscale vers des choix écologiques, et l'orientation de la consommation par la mise en place d'indicateurs écologiques (terre, eau, forêts) sur les produits d'importation.

18

Renforcer la part de l'hydrogène vert dans les mobilités lourdes et électriques et en développer l'aspect réglementaire

19

Amplifier les actions contre le gaspillage et en faveur de l'économie circulaire en associant plus largement la population grâce à des mesures de sensibilisation et de précaution

26

Investir dans l'industrie agroalimentaire verte par la conversion de sites obsolètes et l'augmentation des moyens alloués à la recherche agronomique et végétale

28

Soutenir le développement de l'agroécologie en tant que pratique agricole, limitant le recours aux intrants de synthèse et se basant sur le fonctionnement des écosystèmes.



PLACER LES TERRITOIRES AU CŒUR DU NOUVEAU PACTE RÉPUBLICAIN

02

Agir pour l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes : simplifier l'apprentissage ; soutenir l'embauche des jeunes diplômés en augmentant la prime à l'embauche d'apprentis ; étendre le dispositif d'emplois francs ; créer un dispositif d'aide à la mobilité pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de rejoindre des zones plus prometteuses dans le cadre de leurs recherches.

#10

Développer l'écologie dans les territoires tout en réduisant les inégalités territoriales et sociales grâce à de nouveaux partenariats, en impliquant davantage les citoyens et les parties prenantes dans la définition de projets environnementaux (ENR, énergie verte,...) notamment par la réunion tous les ans des Etats généraux de l'Alimentation.

12

Accélérer la déconcentration des services de l'Etat sur le territoire.

13

Encourager la multiplication des contacts entre les écoles et les entreprises.

20

Sensibiliser le plus tôt possible aux formations sur les emplois de demain

24

Créer un fonds d'innovation territoriale issu du programme d'investissement d'avenir pour soutenir les projets des territoires ruraux.



PROMOUVOIR LES SOUVERAINETÉS FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

01

Relocaliser en Europe les productions stratégiques, notamment sanitaires pour les produits de première nécessité et agricoles et garantir le partage d'information sur le matériel médical au sein de l'UE pour prévenir les situations de pénurie

04

Renforcer la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale.

05

Soutenir la proposition de la Commission européenne d'émission d'un emprunt à long terme de 100Md€ financé par une taxe carbone aux frontières et une taxe GAFAM.

07

Tendre vers une souveraineté industrielle par l'incitation à la relocalisation via à une modification des dispositions fiscales et législatives (fiscalité de production, fiscalité carbone sur les produits industriels, etc.) et l'intégration au Pacte Productif de la notion de continuité d'activité et celle de risque de perte de souveraineté, cette dernière devant également être ajoutée au Code des Marchés publics pour une meilleure sensibilisation des consommateurs.

08

Poursuivre les efforts de simplification des normes en matière fiscale.

11

Aller vers une souveraineté sanitaire qui reposerait sur une stratégie solidaire, autonome et réactive en incluant des systèmes d'achats de matériel médical communs, des actions en faveur de l'implantation de sites industriels stratégiques (grâce à la mise en place d'un environnement fiscal et social favorable y compris en matière de compétences), en se coordonnant au niveau européen pour améliorer le partage d'information et mettre en place des protocoles de gestion de crise communs, en définissant enfin la sécurité sanitaire comme un bien public européen qui s'appuierait sur des mécanismes de politiques industriels adéquats.

25

Doter l'Union européenne de davantage de moyens financiers et juridiques pour une politique migratoire ambitieuse.

27

Agir pour une souveraineté européenne du numérique consacrée par la création d'une structure indépendante dotée d'un important budget qui aura pour mission la mise en œuvre d'une réponse communautaire (des lois protectrices et régulatrices, le passage de commande publique, le financement de campus, etc.) et d'une stratégie de recyclage, production et stockage coordonnées.

30

Penser notre capacité stratégique à l'échelle européenne en créant les conditions de l'émergence d'une véritable base industrielle et technologiques européennes, et en planifiant de grands projets de défense communs, incluant des joint-ventures européennes qui favoriseraient une relocalisation de nos capacités en Europe

01

Relocaliser en Europe les productions stratégiques, notamment sanitaires pour les produits de première nécessité et agricoles et garantir le partage d'information sur le matériel médical au sein de l'UE pour prévenir les situations de pénurie

02

Agir pour l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes : simplifier l'apprentissage ; soutenir l'embauche des jeunes diplômés en augmentant la prime à l'embauche d'apprentis ; étendre le dispositif d'emplois francs ; créer un dispositif d'aide à la mobilité pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de rejoindre des zones plus prometteuses dans le cadre de leurs recherches.

03

Revaloriser les métiers du grand âge par l'ouverture de postes, une meilleure formation professionnelle, une revalorisation des salaires et l'équipement des accompagnants à domicile en véhicules propres.

04

Renforcer la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale.

05

Soutenir la proposition de la Commission européenne d'émission d'un emprunt à long terme de 100Md€ financé par une taxe carbone aux frontières et une taxe GAFAM.

06

Faire du domicile un dispositif central dans l'accompagnement des personnes âgées et de la fin de vie en adaptant leur environnement (diagnostic d'autonomie, développement des habitats alternatifs,...) et en facilitant la mise en place de l'hospitalisation à domicile.

07

Tendre vers une souveraineté industrielle par l'incitation à la relocalisation via à une modification des dispositions fiscales et législatives (fiscalité de production, fiscalité carbone sur les produits industriels, etc.) et l'intégration au Pacte Productif de la notion de continuité d'activité et celle de risque de perte de souveraineté, cette dernière devant également être ajoutée au Code des Marchés publics pour une meilleure sensibilisation des consommateurs.

08

Poursuivre les efforts de simplification des normes en matière fiscale.

09

Réduire la consommation et encourager la sobriété de consommation dans le secteur du logement en menant une politique ambitieuse de la rénovation : repenser la gouvernance par une meilleure structuration des acteurs et protéger les consommateurs contre les démarchages abusifs et frauduleux, mettre en place des plans pluriannuels pour la rénovation de l'ensemble des bâtiments publics (collectivités, universités,...), donner davantage de souplesse aux locataires dans la réalisation de travaux de rénovation et encourager les propriétaires par des mécanismes d'incitation à effectuer les travaux de rénovation ; publier le décret sur l'indécence énergétique

10

Développer l'écologie dans les territoires tout en réduisant les inégalités territoriales et sociales grâce à de nouveaux partenariats, en impliquant davantage les citoyens et les parties prenantes dans la définition de projets environnementaux (ENR, énergie verte,...) notamment par la réunion tous les ans des Etats généraux de l'Alimentation.

LES 30 PROPOSITIONS DES DÉPUTÉS LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ!

11 Aller vers une souveraineté sanitaire qui reposerait sur une stratégie solidaire, autonome et réactive en incluant des systèmes d'achats de matériel médical communs, des actions en faveur de l'implantation de sites industriels stratégiques (grâce à la mise en place d'un environnement fiscal et social favorable y compris en matière de compétences), en se coordonnant au niveau européen pour améliorer le partage d'information et mettre en place des protocoles de gestion de crise communs, en définissant enfin la sécurité sanitaire comme un bien public européen qui s'appuierait sur des mécanismes de politiques industriels adéquats.

12 Accélérer la déconcentration des services de l'Etat sur le territoire.

13 Encourager la multiplication des contacts entre les écoles et les entreprises.

14 Réformer la fiscalité et refondre le système d'aides pour en faire des leviers de la transition écologique dans tous les secteurs économiques par la conditionnalité des aides à des critères environnementaux, la mise en place d'aides ciblées à la conversion, l'incitation fiscale vers des choix écologiques, et l'orientation de la consommation par la mise en place d'indicateurs écologiques (terre, eau, forêts) sur les produits d'importation.

15 Accélérer la mise en œuvre du DMP, de la plateforme des données de santé et poursuivre le développement de la télémédecine et de la télé-expertise pour une meilleure articulation entre les acteurs.

16 Simplifier la gouvernance des EHPAD et des SAAD et poursuivre la réforme de leur tarification et mutualiser leurs ressources humaines pour assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des personnes âgées.

17 Améliorer le repérage des jeunes en situation d'exclusion à travers une meilleure mobilisation des acteurs institutionnels, le déploiement du service national universel, et un renforcement des crédits alloués à la prévention spécialisée.

18 Renforcer la part de l'hydrogène vert dans les mobilités lourdes et électriques et en développer l'aspect réglementaire

19 Amplifier les actions contre le gaspillage et en faveur de l'économie circulaire en associant plus largement la population grâce à des mesures de sensibilisation et de précaution

20 Sensibiliser le plus tôt possible aux formations sur les emplois de demain

21

Renforcer la gouvernance territoriale et favoriser les réponses locales, au plus près du terrain, pour définir une politique de santé cohérente, notamment au niveau départemental, pour une meilleure coordination entre médecine de ville et hôpital, par l'intermédiaire des ARS et des CPTS.

22

Pérenniser l'interdiction de « sortie sèche » des dispositifs d'aide sociale à l'enfance.

23

Revivifier les centres urbains (renforcement du Plan d'action Cœur de Ville) et lutter contre l'étalement urbain par la fiscalité (modulation des taxes selon la zone d'installation à la fois pour les implantations commerciales et pour les habitations).

24

Créer un fonds d'innovation territoriale issu du programme d'investissement d'avenir pour soutenir les projets des territoires ruraux.

25

Doter l'Union européenne de davantage de moyens financiers et juridiques pour une politique migratoire ambitieuse.

26

Investir dans l'industrie agroalimentaire verte par la conversion de sites obsolètes et l'augmentation des moyens alloués à la recherche agronomique et végétale

27

Agir pour une souveraineté européenne du numérique consacrée par la création d'une structure indépendante dotée d'un important budget qui aura pour mission la mise en œuvre d'une réponse communautaire (des lois protectrices et régulatrices, le passage de commande publique, le financement de campus, etc.) et d'une stratégie de recyclage, production et stockage coordonnées.

28

Soutenir le développement de l'agroécologie en tant que pratique agricole, limitant le recours aux intrants de synthèse et se basant sur le fonctionnement des écosystèmes.

29

Généraliser la Garantie Jeunes afin de l'étendre aux jeunes de moins de 25 ans qui sont hors des dispositifs d'aides sociales.

30

Penser notre capacité stratégique à l'échelle européenne en créant les conditions de l'émergence d'une véritable base industrielle et technologiques européennes, et en planifiant de grands projets de défense communs, incluant des joint-ventures européennes qui favoriseraient une relocalisation de nos capacités en Europe